

Contribution de Mathieu Lasvenes

Agenda 21 de Cap l'Orient

Septembre 2009

1. Réflexions sur le diagnostic : se poser plus de questions pour mieux anticiper les enjeux d'avenir

- Vieillesse de la population, issu notamment de migrations : comment peut-on mieux maîtriser les conséquences de ces arrivées ? Le déséquilibre entre inactifs et actifs entraîne des coûts pour la collectivité, des besoins plus élevés en services adaptés, en assistance aux déplacements, en soins à domicile et autres structures publiques à mettre en place. De plus, en termes de mixité générationnelle, il est important de préserver un certain équilibre, au risque de voir la cohésion sociale de l'agglomération se détériorer.

- Par ailleurs, plusieurs questions se posent : où sont installés et s'installent les retraités ? Existe-t-il une différence de lieu de résidence entre les retraités selon leur niveau de revenu ? Les retraités à fort pouvoir d'achat ne privent-ils pas, de manière indirecte, les catégories moins aisées de la possibilité de résider dans certains lieux, tels les centres-villes ou les espaces proches du littoral ?

- L'économie résidentielle apporte-t-elle autant d'emplois que cela paraît ?

- Pourquoi les jeunes quittent le territoire ? Pour où ? Pourquoi n'arrive t-on pas à préserver la mixité générationnelle ? Pourtant, le territoire possède des attraits, alors pourquoi ne pas les mettre en valeur pour capter et maintenir ce type de population ?

- Attractivité du territoire : pourquoi chercher à attirer toujours plus de population ? N'y a-t-il pas une taille critique à ne pas atteindre (aire urbaine), qui causerait des surcoûts en matière de transports, de réseaux, de gestion des eaux, des déchets et de l'espace

etc. ? Sachant que, chaque parcelle urbanisée et artificialisée (habitat ou activité économique) est prise sur des parcelles agricoles.

- Marketing territorial : quelle population est attirée par l'image donnée par l'agglomération ? Toute la communication étant basée sur la plaisance, voir le festival, il est évident qu'on attire des catégories de populations qui seraient venues en villégiature sans cet aspect, attirées par le cadre naturel, et sans doute aussi par les prix plus bas et la vie plus calme que sur la Méditerranée. Il est donc nécessaire de promouvoir d'autres aspects pour attirer des catégories différentes, comme les jeunes. Il faudrait, par exemple, s'appuyer sur la diversité économique, la taille humaine de l'agglomération, la vie culturelle (s'appuyer sur le label Ville d'Art et d'Histoire), sur les transports en commun, la vie associative très riche etc.

- Agriculture : Comment produire autant ou plus (puisque la population locale et globale augmente), en tenant compte de la perte de surface agricole utile (pour d'autres usages), et ce tout en se convertissant à un modèle plus respectueux de l'environnement et de l'homme, mais qui nécessite un petit peu plus de terre pour la même production ? Comment trouver l'équilibre entre l'accueil de nouvelles populations sur le littoral et en zone périurbaine, et le maintien, voire le re-développement de l'agriculture ?

- Utilisation de l'espace : actuellement la tendance dominante est de créer des zones d'activité pour attirer de nouvelles entreprises. Ne peut-on pas penser l'aménagement des espaces économiques différemment ? Comment anticiper le fait que les camions ne pourront plus rouler dans quelques années ? Nous ne pouvons pas attendre qu'une solution technologique vienne remplacer nos énergies actuelles pour trouver des solutions ! Ne doit-on pas plutôt créer plus de gares de fret tout en rapprochant l'activité de ces pôles d'échanges ?

2. Préconisations d'actions et de méthodologie

- Habitat : certaines formes d'habitat permettront de baisser la pression des prix : logements de moindre superficie, moins de jardin (parcelles plus petites), moins de maisons individuelles et plus d'habitat collectif ou groupé et de maisons mitoyennes. De plus, il apparaît nécessaire de laisser des logements adaptés à des familles au cœur des villes pour éviter leur départ en périphérie plus ou moins lointaine.

- Agriculture : il est important que Cap l'Orient, en rapport avec la Chambre d'Agriculture, en se servant du programme LEADER, transmette aux agriculteurs l'idée d'une agriculture différente du modèle conventionnel, et ce en faisant intervenir moins d'intrants ainsi qu'en utilisant des produits plus respectueux de l'environnement et de l'homme, pour produire les mêmes quantités et induire les mêmes revenus. Ceci apparaît comme un levier intéressant pour favoriser les filières courtes. Plusieurs objectifs en découlent, le re-tissage du lien ville-campagne et consommateur-producteur qui prend un visage plus humain et plus équitable. Il apparaît donc important de préserver des terres agricoles sur le littoral car elles se sont avérées être les plus productives.

- Transport : de passagers : favoriser plus l'intermodalité (en permettant d'avoir son vélo dans les bus) avec plus de points de location de vélos, continuer le réseau de TCSP (Transport en Commun en Site propre). Vers quelle stratégie faudrait-il s'engager dans le PDU ? multimodalité ou intermodalité. Attention ! il ne faudrait pas se focaliser uniquement sur le transport de passagers.

Le transport de marchandises est aussi très important. Comment saisir la chance du transport maritime ? Comment favoriser le report du transport routier sur le transport maritime ? Comment réaliser plus de liaisons entre les modes de transport ferré, maritime et routier ? Le cabotage pourrait permettre de revitaliser le réseau de ports de Bretagne et diminuer les concurrences et augmenter les complémentarités.

- Transport des informations : création du « .bzh », potentiels de la ville de Lorient pour accueillir le site d'hébergement (exemple du site de l'ancienne glacière). Généralisation

de l'accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire, égalité de la population face à l'accès à l'information et à la communication. (Cf. le projet régional 2.0) Si la Région aide à apporter le haut débit sur le territoire, il serait bien que Cap l'Orient puisse aider à son niveau à apporter des ordinateurs à la portée de tous !

- Utilisation de l'espace : veiller à la mixité des fonctions (habitat, commerces petites et grandes surfaces, industries et autres activités) : arrêter de créer des territoires où le zonage des activités est trop marqué. Avec l'augmentation du prix des carburants et la taxe carbone (taxe sur les gaz à effet de serre, en cours de définition), les particuliers et les professionnels vont chercher à moins se déplacer, alors, pourquoi ne pas commencer aujourd'hui à créer des petits centres commerciaux et économique de proximité, dans les bourgs et les quartiers, et non en périphérie. De même, il faut arrêter d'étendre les zones d'activité au détriment des zones agricoles. Il est possible de réaliser de l'activité économique autrement.

-Encourager les initiatives privées, s'en servir de « moteur » et de diffuseurs de bonnes idées. Par exemple, inciter le covoiturage en créant des aires de covoiturages sur des sites stratégiques.

- Miser sur l'exemplarité des collectivités : les collectivités comme modèles pour la population : dans le tri des déchets et l'utilisation de produits recyclés, dans la mise en place de plan de déplacement des entreprises, dans la gestion du temps de travail, l'intégration de personnels ayant des parcours difficiles (handicap, faible qualification etc.)...

- Le réchauffement climatique et par le fait la hausse du niveau de la mer sont des problématiques qui concernent directement l'agglomération de Lorient et ses espaces littoraux. Comment mesurer et gérer les migrations que ce phénomène peut provoquer ? Que faire de la population, sachant que plusieurs milliers d'habitants résident actuellement sur le littoral de l'agglomération lorientaise (tout le chevelu aquatique est bien à prendre en compte) ? Les dernières estimations portent l'élévation des océans à 1 mètre d'ici 2100 ! Que fait-on ou doit-on faire pour protéger la population ?

- Il semble nécessaire, dès le début de l'étude, de penser le mot développement durable dans son entièreté. Il ne faudrait pas omettre de traiter parallèlement les problématiques sociales, économiques et environnementales, le tout formant un cercle vertueux.

- Pour une approche plus efficace et une étude qui ne semble pas coupée de son contexte, il apparaît nécessaire d'intégrer les réflexions au sein de différentes échelles territoriales : le Pays, le département et la région, voir même au-delà. Les échelles territoriales doivent s'estomper. Pour se faire, la mutualisation des données entre les différents acteurs est nécessaire. Il faudrait de plus, dans ce cadre, mettre en place une véritable coopération entre les différentes collectivités, mais aussi avec les entreprises et industries, pour permettre de décloisonner les réflexions et de mettre en place de manière plus efficaces des stratégies. C'est donc une véritable étape de concertation qui semble nécessaire pour que le futur agenda 21 de l'agglomération lorientaise soit le plus efficace possible.

- De plus, le diagnostic, complété d'exemples concrets sur l'agglomération permettrait de mettre en place des actions plus ciblées et ce de manière plus efficaces. Il est nécessaire de prioriser les actions à réaliser, de préciser les sites ainsi que de créer un échancier précis.

Matthieu Lasvènes

Membre de la commission AGENDA 21 du Conseil de Développement du Pays de Lorient

pour la LMDE (La Mutuelle Des Etudiants) - section Bretagne